

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 décembre 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée comme étant le lot 5 941 748 du cadastre du Québec. La dérogation concerne la distance entre le chemin privé et la rivière, qui aurait dû être de 60 mètres

La dérogation vise à autoriser une diminution la distance entre le chemin privé et la rivière à 42 mètres, le tout montré au plan préparé par Denis Lahaie, arpenteur-géomètre, et portant la minute 11 555.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 21ÈME JOUR DE DÉCEMBRE 2019

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÈSORIER

Capitale de la truite mouchetée